

3 plasticiens/graveurs prennent leurs quartiers d'été à la BM

« La manière noire : une technique de gravure », c'est le titre donné à l'exposition visible durant l'été à la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret.

Judith Rothchild, Albert Woda, Alain Bar et leurs œuvres sont à l'honneur du 25 juin au 31 août 2019, en collaboration avec L'Art du Livre, association iséroise au service de l'art contemporain et de la promotion des artistes. Au cœur de l'exposition, comme un fil rouge reliant les créateurs : la technique de la manière noire, procédé de gravure en creux qui consiste à produire sur le métal un grain régulier à l'aide d'un outil, le berceau. La surface, ainsi grainée, retient l'encre à l'impression et produit une estampe d'un beau noir velouté. Le sujet réalisé grâce au polissage de ce grain, à l'aide du brunissoir et du grattoir, permet de créer des dégradés allant du gris jusqu'au blanc. Le public est invité à découvrir le travail de ces 3 plasticiens/graveurs : à la fois leurs œuvres travaillées de manière noire, mais aussi une palette plus étendue de leurs univers respectifs. Des plaques de cuivre gravées, des outils servant à la gravure, ainsi que des livres d'artistes sont mis en lumière. Une présentation et un atelier de gravure sont également au programme.

Plus d'informations et la programmation complète de la bibliothèque sur www.bm-grandgueret.fr/ / [f b m i g u e r e t](https://www.facebook.com/bmiguereet)
L'association L'Art du Livre : www.artdulivre.com



ACTIVITÉS ESTIVALES

À voir, à faire cet été dans les Monts de Guéret

L'Agglo propose sur son territoire « nature » une multitude d'activités de loisirs. À côté de nombreux itinéraires accessibles librement à pied ou à vélo, voici quelques idées à tester cet été.

- Dans le massif forestier de Chabrières, visitez ou redécouvrez **les Loups de Chabrières**, célèbres pensionnaires de notre parc animalier. À quelques pas, faites également le plein de sensations fortes au **Parc Aventure** qui a ouvert ses portes cette année.
- Envie d'une virée sur l'eau ? Embarquez pour une petite ou une grande descente **canoë** sur la Creuse. Une activité qui peut aussi rimer avec la culture (au Pré aux Îles à Anzême) où l'embarcation permet d'avoir une autre vision des richesses faunistiques et patrimoniales.
- Soif d'altitude ? Pour des frissons garantis, partez pour un aller-retour avec **la tyrolienne géante** au départ de la plage de Jouillat. Les deux bases de loisirs (Anzême et Jouillat), surveillées pour la baignade du 1^{er} juillet au 31 août, peuvent également être rejointes sur l'eau : agglo'Barque, pédalos, canoë, kayak, paddle...
- Une fois à terre, laissez-vous tenter par le **swin golf**, le **disc golf** ou encore le **tir à l'arc**...

www.loups-chabrieres.com/ / www.sportsnature-montsdegueret.com



- Les nocturnes « **Les bruits de la nuit** » au Parc Animalier des Monts de Guéret, les mercredis et vendredis, à 20h30, en juillet et août, sur réservation.
- Les mardis contés du **Festival des Contes Sortilèges de la Pleine Lune**, organisés par l'Office de Tourisme du Grand Guéret, à 21h, au Parc Animalier des Monts de Guéret. Plus d'infos sur : www.gueret-tourisme.fr.
- Le **Festival Check In Party** les 22, 23 et 24 août sur l'aérodrome de Guéret Saint-Laurent. Plus d'infos sur : www.checkinparty.com.
- Les **horaires de la BM** changent en été : du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h.

Grand Guéret - La lettre - Été 2019 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en juin 2019
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication
Textes : services du Grand Guéret - Impression sur papier PEFC : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 000 exemplaires
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigu-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guéretois - Saint-Silvain-Montaigu - Saint-Sulpice-le-Guéretois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes



GRAND GUÉRET

La lettre

Été 2019

www.agglo-grandgueret.fr

SANTÉ

Une offre de soins supplémentaire pour les habitants

Conscients de la perspective de désertification médicale du territoire, le Grand Guéret et les professionnels de santé ont mené une réflexion pour y remédier au travers d'un projet de santé, dont l'une des concrétisations est la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP). Compétente en matière de construction de MSP, l'Agglo porte un premier projet, bientôt opérationnel, à Saint-Vaury, dans un bâtiment cédé par la commune.

Le mois de juin 2019 marque la fin des travaux de la Maison de Santé de Saint-Vaury, démarrés à l'automne 2017. Plusieurs années de travail ont été nécessaires pour aboutir à ce projet immobilier partagé, qui a attiré de nombreux et nouveaux professionnels, demandant même des aménagements supplémentaires.

La Maison de Santé de Saint-Vaury regroupera sous le même toit plusieurs professionnels de santé exerçant de manière libérale tout en partageant des liens forts autour d'un projet commun. 14 professionnels seront donc très bientôt regroupés dans ce nouvel équipement proposé par l'Agglo, au bénéfice de tous, et contribuant activement à la permanence de soins sur le territoire.

Les professionnels :

- | | |
|---------------------------|---|
| - 2 médecins généralistes | - 1 psychologue |
| - 1 dentiste | - 1 podologue |
| - 4 infirmiers | - 1 rééducatrice en écriture |
| - 1 ostéopathe | - et 3 cabinets polyvalents pour des consultations de spécialistes. |
| - 2 kinésithérapeutes | |
| - 1 psychomotricien | |

1^{er} juillet 2019 > ouverture du cabinet dentaire

1^{er} septembre 2019 > ouverture des autres cabinets

Pour contacter la maison de Santé, il vous suffira d'appeler chaque professionnel directement.

Édito



La distinction récente « fin du monde / fins de mois », rappelle qu'il est urgent de concilier la question sociale (notamment la précarité d'un nombre croissant de nos concitoyens) avec l'écologie qui, à court terme, si nous ne changeons pas nos habitudes de consommation, verra s'achever toute vie sur Terre.

La dérive des gouvernements face aux impératifs sociaux et aux exigences écologiques est patente. Loin des incantations stériles, il s'agit à présent, à tous les niveaux, État, multinationales, collectivités et structures plus modestes, de prendre nos responsabilités.

Le Grand Guéret a relevé bien des défis en ce sens : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, démarche d'Agenda 21, cadre de vie, eau, environnement, politique de la ville, accès à la santé, habitat, mobilité... Votre intercommunalité prend des initiatives pour améliorer le quotidien du territoire et de ses habitants.

Nous n'oublions pas que pour ceux qui peinent déjà à finir dignement et sereinement les mois, la fin du monde, la danse au bord de l'abîme et la fuite en avant dans la désespérance, ont un goût de « déjà-vu ».

Écologie, social, attractivité, économie, culture... Notre combat restera le vôtre.

Toujours.

Éric CORREIA

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine -
Délégué Economie Créative, Innovation et Droits Culturels

Le budget 2019 du Grand Guéret

Le budget est l'acte qui prévoit, pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de l'Agglomération. Zoom sur les crédits votés pour l'année 2019.

Comment est-il défini ?

Par le vote du « budget primitif », le Conseil Communautaire prévoit les moyens financiers nécessaires à la mise en application des politiques définies par les élus. Après ce vote, le budget peut être soumis en cours d'année à des ajustements pour faire face à des dépenses ou recettes qui n'avaient pu être anticipées, dans les mêmes conditions de vote. Le budget primitif 2019 du Grand Guéret a été adopté en avril dernier.

De quoi est-il composé ?

Le budget comprend deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune de ces deux parties est composée elle-même de dépenses et de recettes. Le budget doit obligatoirement être équilibré, ce qui signifie que les dépenses doivent être égales aux recettes, dans chaque section.

Le budget de fonctionnement, c'est quoi ?

► **Les dépenses de fonctionnement** regroupent toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la collectivité. Certaines sont récurrentes : entretien des bâtiments et de la voirie, frais de personnel, subventions aux associations, remboursement des intérêts des emprunts...

► **Les recettes de fonctionnement** correspondent quant à elles essentiellement aux sommes perçues par la collectivité au titre de la fiscalité directe locale, des dotations versées par l'État et de la participation financière des usagers aux prestations proposées (Accueil petite enfance, Station Sports Nature, Bibliothèque Multimédia...).

Le budget d'investissement, c'est quoi ?

► **Les dépenses d'investissement** sont essentiellement composées de dépenses d'équipement (travaux d'aménagement, acquisitions foncières, achats de matériel...), mais on y trouve aussi le remboursement du capital de la dette.

► **Les recettes d'investissement** comprennent les emprunts souscrits, les dotations et subventions d'investissement allouées pour des projets précis. On y trouve aussi « l'autofinancement », qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Les chiffres clés

► Le budget principal

21 273 010 € SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 583 177 € SECTION D'INVESTISSEMENT	32 856 187 € BUDGET GLOBAL
---	--	---

► Les budgets annexes (fonctionnement + investissement)

Éco-village de Saint-Christophe 367 161 €	Equipements et sites divers 1 122 180 €	Immobilier d'Entreprises 3 533 005 €	ZA Cher du Cerisier et La Granderaie 200 €
SPANC 298 119 €	Parc Animalier 1 118 218 €	Transports Publics 3 219 441 €	Zones d'Activités 43 457 147 €

Retrouvez le budget détaillé sur www.agglo-grandgueret.fr rubrique « L'agglo »



FINANCES

PÔLE DOMOTIQUE ET SANTÉ

Un cube immersif pour accompagner et concrétiser les projets d'aménagement d'habitat

Pour répondre aux enjeux économiques de l'habitat de demain, le Pôle Domotique et Santé de Guéret propose un espace de réalité virtuelle immersif doté d'une bibliothèque de produits favorisant le maintien à domicile.



Le Pôle Domotique et Santé de Guéret, porté par l'Agglo, a comme objectif, depuis plusieurs années, de faire du vieillissement du territoire un vivier d'opportunités d'avenir. C'est un lieu d'information, de formation et de développement économique pour les entreprises, autour du marché de la domotique, de la santé et de la « silver économie ».

Depuis un an, un outil de démonstration et de conception dévolu à l'adaptation de l'habitat permet la prévisualisation et la simulation des aménagements, avec différents niveaux d'interactivité. Cet espace a vocation à être une aide à la décision pour toute la chaîne des acteurs contribuant à ces adaptations, à commencer par le ou les usagers.

Tout propriétaire accompagné d'un professionnel (architecte, artisan, etc.) peut venir tester un projet avec la réalité virtuelle immersive. Le simulateur permet d'adapter son logement en imaginant les espaces à son goût (confort, sécurité, autonomie et ergonomie) et en créant un aménagement durable, tout en rationalisant les coûts. Il est ainsi possible de concevoir les futurs espaces et d'imaginer le logement de demain, tout en anticipant les problèmes ou désagréments auxquels chacun serait potentiellement exposé.

Contact : Pôle Domotique et Santé de Guéret « Odyssée 2023 »
29 route de Courtille, 23000 Guéret. Tél. 05.87.63.00.07
contact@odysee2023.fr - www.odysee2023.fr



L'accompagnement par le simulateur virtuel d'aménagement d'habitat, comment ça marche ?

